



ELEVE INTERNE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE 2025/2026 :

ENGAGEMENT DU CORRESPONDANT

Tout interne doit obligatoirement avoir un correspondant dans l'agglomération strasbourgeoise ou à proximité.

OBLIGATIONS DU CORRESPONDANT

Le correspondant, qui doit être une personne majeure, représente la famille pour tout ce qui concerne l'élève. Il prendra toute décision en cas d'urgence et en particulier il doit prendre en charge l'élève en cas de circonstances imprévues (écarts de conduite, congés extraordinaires...). S'il s'absente momentanément, le correspondant fait désigner par la famille et agréer par le chef d'établissement une personne qui le remplacera. Les personnes demeurant à l'hôtel ou dans une chambre meublée ne peuvent être désignées comme correspondant.

Je soussigné.e (NOM -Prénom)

Lien avec l'interne (exemple : tante, ami de la famille, etc): Age :

Adresse

Ville

Téléphone portable :

Téléphone domicile (fixe) :

Téléphone travail (fixe) éventuellement :

déclare avoir pris connaissance du texte ci-dessus et accepte d'être le correspondant de l'interne avec toutes les obligations qui en résultent pour moi.

A....., le

Signature du correspondant :

Document à faire parvenir par voie postale au lycée à l'attention de M Morel avant le 25 aout 2024

N.B. : L'obligation pour tout élève interne d'avoir un correspondant est absolument impérative et ne peut donner lieu à aucune dérogation. Au cas où un interne n'indiquerait pas de correspondant, il sera inscrit sur liste d'attente.

Pris connaissance le

Signature du représentant légal :